

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SOUK AHRAS
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE
ET LA CONSTRUCTION
SERVICE SUIVI DES MARCHES PUBLICS
N.I.F. : 099041019000142

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°20../2025

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Souk-Ahras lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : *Travaux de VRD Primaires et Secondaires des programmes de logements Publics à travers la wilaya de Souk Ahras*

N° Lot	Commune	Désignation	Conditions D'Eligibilités Et Exigences Minimales
13	Ragouba	20 logements LPL	1. Catégorie (03) <u>Trois ou plus</u> dans le domaine <u>Travaux public , Bâtiment</u> comme activité principale ou secondaire 2. Tout délai dépassant 02 mois, l'offre sera rejetée 3. Tout soumissionnaire intéressé par cet avis d'appel d'offre peut participer dans un ou plusieurs lots et ne sera bénéficiaire que d'un seul lot au maximum s'il est moins disant et qualifié techniquement selon l'offre la plus avantageuse du coté économique
14	Zaârouria	30 logements LPL	4. En cas ou le soumissionnaire obtiendra une note inférieure à 15 points dans les moyens humains et une note inférieure à 25 points dans les moyens matériels sans offre sera rejetée

Les entreprises qualifiées, intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction (**Bureau de Secrétariat du service de suivi des marchés publics**), sise à la Rue Bouthlidja Elaàbed N° 03 Souk-Ahras. Téléphone : 037-72-06-52

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°20../2025
Projet : Travaux de VRD Primaires et Secondaires des programmes de logements Publics à travers la wilaya de Souk Ahras LOT N° ... : .

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Souk-Ahras, Rue Bouthlidja Elaàbed N° 03 Souk-Ahras

Les offres doivent être conformes au cahier des charges et accompagnées des pièces citées ci-dessous.

01. Le dossier de candidature: voir détail page 08 article 7.3. du cahier des charges (Offre techniques)

NB : Les documents originaux ne sont exigés que pour l'attributaire du marché

02. l'offre technique: voir détail page 09 article 7.3. du cahier des charges (Offre techniques)

03. l'offre financière: voir détail page 09 article 7.3. du cahier des charges (Offre techniques)

Cas de rejet des offres : voir détail page 08 Note à b  ni du cahier des charges (Offre techniques)

Les offres doivent   tre d  pos  es    la direction de l'urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Souk-Ahras sis Rue BOUTHLEDJA LAABED N   03 Souk-Ahras (Bureau de Secr  tariat de la commission d'ouverture des plis et d'  valuation des offres - Service suivi des march  s publics

La date de d  p  t des offres est fix  e aux **Quinzi  me (15  me)** jours    compter de la 1  re parution du pr  sent avis publi   au BOMOP ou    la presse   lectronique du **09h00    11h00**.

Dans le cas o   ce jour co  incidera avec un jour f  ri   ou un jour de repos l  gal, la date limite de d  p  t des offres est prorog  e jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invit  es par le pr  sent avis pour prendre part    la r  union d'ouverture des plis qui se tiendra au si  ge de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction,    **11h00**, le jour qui correspond au dernier jour de la pr  paration des offres.

Les soumissionnaires resteront engag  es par leurs offres durant **90 Jours + 15 jours** (d  lais de pr  paration des offres)    compter la date limite de pr  paration des offres.

Le service contractant pourra demander aux soumissionnaires de proroger la dur  e de validit   de leurs offres, pour une p  riode donn  e ceci avant l'expiration de la p  riode initiale de pr  paration des offres, sa demande et les r  ponses qui y seront faites, devant   tre donn  es par   crit ou par t  l  gramme.